

RUBRIQUES ICPE FERME AQUAPONIQUE EAUZONS

Rubrique	Intitulé et seuils	Valeur exploitation	Situation
2130	Piscicultures d'eau douce Capacité de production > 20 t/an	70 tonnes/an de salmonidé	A
2210	Animaux abattus, tonnage en activité de pointe (carcasses) : <ol style="list-style-type: none"> 1. Supérieur à 5 t/j (A) 2. Supérieur à 500 kg/j mais inférieur à 5 t/j (D) 3. Supérieure à 500 kg/j mais inférieure ou égale à 30 t/j dans les installations mobiles (D) 	1000 kg / jour max avec une forte variation mensuelle	D
2221	Préparation ou conservation de produits alimentaires d'origine animale. La quantité produite étant : <ul style="list-style-type: none"> - Supérieure à 4 t/j (E) - Supérieure à 500 kg/j mais inférieure ou égale à 4 t/j (DC) 	Jusqu'à 480 kg /jour	NC
4734	Produits pétroliers spécifiques et carburants de substitution La quantité totale susceptible d'être présente dans les installations, y compris dans les cavités souterraines étant : Cavités et stockages enterrés : <ol style="list-style-type: none"> 1. Supérieure ou égale à 2500 t (A) 2. Supérieure ou égale à 1000 t mais inférieure à 2500 t (E) 3. Supérieure ou égale à 50 t d'essence ou 250 t au total, mais inférieure à 1000 t au total (DC) Pour les autres stockages : <ol style="list-style-type: none"> 1. Supérieure ou égale à 1000 t (A-2) 2. Supérieure ou égale à 100 t d'essence ou 500 t au total, mais inférieure à 1000 t au total (E) 3. Supérieure ou égale à 50 t au total, mais inférieure à 100 t d'essence et inférieure à 500 t au total (DC) 	Réserve du groupe électrogène : 500 l Bidon d'appoint : 2*25 l Total des carburants présent sur site : 550 l environ	NC